



Paris, le 3 décembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

EDITION 2019 DE L'OBSERVATOIRE DE LA DISTRIBUTION RESPONSABLE : DES RESULTATS EN PROGRESSION & DES ENSEIGNES ENGAGEES DANS LA DUREE

Pour la quatrième fois depuis 2013, la FCD rend publics les principaux enseignements de son Observatoire de la Distribution Responsable, réalisé en partenariat avec l'Essec et PwC. Cette initiative permet à la profession de publier tous les deux ans des indicateurs couvrant tous les domaines de la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises).

Sept enseignes adhérentes à la FCD ont participé à l'édition 2019 de cet Observatoire : Auchan, Carrefour, Casino, Cora, Metro, Monoprix et Système U.

Les principaux résultats de cette nouvelle édition attestent de l'engagement constant des enseignes, dans la durée, pour réduire leur impact environnemental, promouvoir une consommation responsable et répondre aux nouveaux enjeux sociétaux.

Pour Jacques Creyssel, Délégué général de la FCD : « *Les résultats 2019 de cet Observatoire montrent la constance des acteurs de la distribution dans leur volonté d'assumer pleinement leur responsabilité sociétale, alors qu'ils sont confrontés à des bouleversements majeurs. Les enseignes peuvent être fières de leurs engagements et des résultats obtenus. Il est important de valoriser toutes ces actions grâce à cet Observatoire.* »

Les principaux éléments à retenir sont :

- La réduction des émissions de CO₂ liées au transport de marchandises :
Elles sont en baisse de 1%, alors que le nombre de palettes transportées a augmenté de 7% entre 2016 et 2018. Les émissions de CO₂ par palette transportée diminuent de 8%.
- La baisse des émissions de CO₂ liées aux fluides réfrigérants dans les magasins (émissions de CO₂/m²) :
Elles ont baissé de 22%, grâce à la poursuite des efforts pour améliorer la gestion du froid et réduire les fuites de gaz réfrigérants.
- Le recours systématique au papier recyclé et/ou certifié pour les publications commerciales :
99,6% des publications commerciales des enseignes sont désormais en papier recyclé et/ou certifié.

- La hausse du recyclage des déchets liés à l'activité des enseignes :
66% des déchets sont recyclés ou valorisés, grâce notamment à l'amélioration du recyclage du carton.
- La collecte de plus 7 600 tonnes de déchets en 2018 grâce à la présence dans les magasins de bacs de collecte pour la reprise des équipements électriques et électroniques, des piles, des cartouches et des ampoules.
- La commercialisation croissante de produits bio :
Le nombre de références de produits bio proposés est en hausse de 72%.
En ce qui concerne les produits sous MDD, cette croissance atteint 96% pour l'alimentaire.
- La mobilisation des enseignes en faveur du don alimentaire :
L'équivalent de 188 millions de repas ont été donnés en 2018, ce qui fait de la distribution le premier contributeur dans ce domaine.

A propos de la FCD : *La Fédération du Commerce et de la Distribution regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution, qu'il s'agisse de distribution alimentaire ou distribution spécialisée. Ce secteur compte 750 000 emplois, plus de 10 millions de clients par jour, 2131 hypermarchés, 5962 supermarchés, 3952 supermarchés à dominante marques propres (ex- maxidiscomptes), près de 3700 drives, environ 20 000 magasins de proximité, plus de 30 000 points de vente pour un volume d'affaires d'environ 200 milliards d'euros. La FCD intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, du développement durable, des relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), des relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.*

Contacts :

Sophie Amoros : samoros@fcd.fr - 01 44 43 99 12

Isabelle Hoppenot : ihoppenot@fcd.fr - 06 19 12 41 38